

AEROPORT CANNES MANDELIEU
Grille tarifaire au 1er janvier 2026
Soumise à homologation

REDEVANCES DOMANIALES SPA		TARIFS DU 01/01/2026 AU 31/12/2026 - SOUMIS A HOMOLOGATION
Occupation des terrains		
		HT/m²/an
Terrains à caractère aéronautique		
	Terrain naturel	6,53 €
	Terrain viabilisé	11,47 €
	Terrain revetu viabilisé	19,07 €
Occupation des locaux		
Hangars N° 1, 1bis, 2, 3, 3bis, 4, 5, 6, 6bis, 6ter, 7, 9ter, 10bis, ancien CS et ZN		HT/m²/an
	Corps principal (categorie 2)	57,42 €
	Corps principal (catégorie 1)	84,56 €
	Appentis non aménagés	57,42 €
	Locaux en appentis	84,56 €
	Bureaux en appentis	134,68 €
Les aéroclubs agréés basés sur l'Aéroport Cannes-Mandelieu bénéficient d'une réduction de 50 % pour les surfaces occupées dans le corps du Hangar N° 1		
Hangar N° 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16 et Bambou		HT/m²/an
	Corps principal (catégorie 1)	84,56 €
	Bureaux en appentis	134,68 €
	Locaux techniques	134,68 €
	Bureaux catégorie 1 (Bureau d'angle)	220,59 €
	Clos "Les Tamaris" Bureaux de catégorie 1	220,59 €
	Bureaux catégorie 2	169,16 €
Box commissariat tous hangars		317,21 €
Bloc Trafic (Aérogare) - STB - STG - DAB		HT/m²/an
	Locaux sous-sol	84,56 €
	Bureaux étage	169,16 €
	Comptoirs	411,05 €
Aires d'entretien privées		HT/m²/an
	Redevance pour l'utilisation d'aire d'entretien privative	18,05 €
Conditions d'application : Une réduction de 80% est accordée aux sociétés de maintenance ou assimilées		
Simulateur		HT/m²/an
	Redevance Simulateur	246,32 €

Le Président du Directoire
 Franck GOLDNADEL

Le 26 août 2025